

1968

Lettre du Père Hippolyte Carrie au Père Joseph Eigenmann — (2-IX-1872)

António Brásio

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/angolavol2>

Recommended Citation

Brásio, A. (Ed.). (1968). Lettre du Père Hippolyte Carrie au Père Joseph Eigenmann. In *Angola: 1868-1881*. Pittsburgh, PA: Duquesne University Press.

This 1872 is brought to you for free and open access by the Spiritana Monumenta Historica at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Angola:1868-1881 by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

LETTRE DU R. P. DÉSIRÉ BARILLEC
AU PÈRE JOSEPH EIGENMANN

(3-III-1870)

SOMMAIRE — *Invitation à se rendre à Gibraltar pour y prendre des renseignements sur le collège de Saint-Bernard, offert par le Vicaire apostolique à la direction des Pères du Saint-Esprit. — Décès des missionnaires.*

Rome, 3 mars 1870.

Mon bien cher Père,

Le R. P. Provincial a dû déjà vous transmettre une lettre du T. R. Père, vous donnant mission de vous rendre, dès qu'il vous sera possible, à Gibraltar, pour prendre des renseignements sur le collège de cette ville que nous offre le Vicaire apostolique. Je vous écris aujourd'hui directement, d'après une note de Mgr le Vicaire apostolique, pour vous dire de vous adresser pour ces renseignements au secrétaire de Sa Grandeur, le Docteur Thomas Mac-Auliffe, ainsi que pour toutes les autres choses dont vous aurez besoin. Vous prie bien, si vous n'êtes pas encore parti, d'annoncer à ce Monsieur votre arrivée. Mgr a dû d'ailleurs déjà lui écrire pour vous recommander à lui.

Le T. R. Père me charge de vous recommander de nouveau, en cette importante affaire, une grande neutralité d'esprit et de jugement, ne voulant et cherchant que ce qui peut être selon les desseins de Dieu, une grande discrétion, et enfin un grand soin, voulant observer et faire un rapport exact et com-

plet, qui mette le T. R. Père et son Conseil à même de prononcer et juger en parfaite connaissance de cause.

Inutile d'ajouter que cette question se lie entièrement à celle de Santarém et du Congo. Nous ne pourrions conserver à la fois Santarém et Gibraltar et le Congo, en prenant la mission du Cap de Bonne Espérance.

Du reste, nous ne pouvions non moins nous éloigner du Portugal et du Congo, et peut-être la Providence a-t-elle ainsi disposé les choses à dessein.

La mort du cher et bien regretté P. Lapeyre n'est-elle pas un autre indice? Pauvre P. Lapeyre! Il est sans nul doute allé tout droit au ciel, il était si bon, si pieux, si dévoué! Mais que sa mort, après celle du P. Espitallié, coup sur coup, est chose pénible! Enfin tout à la sainte volonté du Bon-Dieu!

Le R. P. Provincial nous a envoyé ici votre dernière lettre avec celles du Congo. L'avenir serait bien incertain, au cas que l'on conserve cette pauvre mission.

Pour Gibraltar, la question demande à être étudiée spécialement, comme point de ralliement pour nous, pour les vocations qu'on peut avoir de l'Espagne, maintenant surtout que les ordres religieux sont abolis en ce pays, et aussi au point de vue du Portugal.

Nous allons bien prier pour que [le] bon Dieu vous fasse faire un bon voyage.

Tout à vous de coeur.

Barillec.

Mes amitiés bien vives au cher P. Poussot, et bénédiction à tous du T. R. Père.

AGCSSp. — Boîte 471.